

ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Busard des roseaux

Circus aeruginosus

PROTECTION

Espèce protégée en France
Annexe II (Conv. de Berne et Bonn)
Annexe I Directive Oiseaux

LIVRE ROUGE

A SURVEILLER

DETERMINANTE ZNIEFF

NON



Photo : Rein Hofman

Généralités

Description

Envergure : 115-140 cm

Longueur : 43-55 cm

Le mâle : il existe deux formes de coloration, rarement évoquées dans les guides d'identification.

Forme grise : Extrémités des ailes très noires, queue gris-bleu clair uni, tête et poitrine blanc jaunâtre ; dessus tri ou quadricolore (gris, brun, noir, blanc), le ventre est brun-roux.

Forme brune : identique à la femelle.

La femelle : plumage brun foncé avec quelques nuances plus claires sur les bords d'attaques des ailes et sur la calotte.

DISTRIBUTION

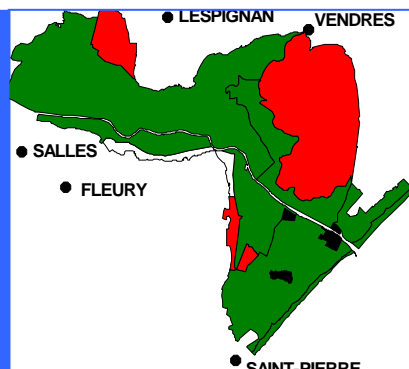
Languedoc-Roussillon : Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard

France : Nicheurs sur une grande moitié nord du pays, pourtour méditerranéen, Rhône-Alpes

ÉCOLOGIE

Le Busard des roseaux fréquente tout particulièrement les marais, étangs, et lacs de basse altitude, pourvus d'une végétation hélophile dense, mais peu boisés. Cependant, les Busards des roseaux se sont récemment adaptés à des milieux plutôt secs, (friches, landes, cultures céréalières). Les nids peuvent être construits relativement proches sans que l'on puisse parler de colonies. A l'inverse de certains autres busards plus spécialisés, l'éclectisme alimentaire du Busard des roseaux, à la fois prédateur et charognard, lui permet de se libérer de contraintes trophiques strictes.

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

Dans la Basse Vallée de l'Aude, l'espèce ne niche qu'en roselière. A l'heure actuelle, les effectifs connus sont de l'ordre de 12 à 16 couples, suivant les années : 2 couples à Pissevaches, 2 à 3 couples à l'étang de la Matte, 8 à 11 couples sur l'étang de Vendres.

HIVERNAGE

En hiver, la Basse Plaine de l'Aude abrite des busards des roseaux issus des populations du nord de l'Europe. Ainsi, à cette époque de l'année, il est possible d'observer plus de 50 busards des roseaux au sein du dortoir de l'étang de Vendres.

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

- Diminution des zones humides favorables à l'espèce, en particulier des roselières
- Forte variation du niveau d'eau en période de reproduction entraînant la submersion des nids
- Collision avec des lignes électriques situées à proximité des zones de chasse
- Dérangements d'origine humaine en période de nidification

CONSERVATION

- Mise en place d'une meilleure protection des zones humides sur l'ensemble du territoire
- Mise en place d'une gestion hydraulique des marais respectant les cycles naturels
- Limitation de l'accès des zones où l'espèce est installée
- Enterrement des lignes électriques situées dans ou en périphérie des zones humides